

DELIBERATION CA146-2019

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers ;

Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil d'administration le 5 décembre 2019

Objet de la délibération : Création du parcours « Arts du spectacle » de la Licence mention Sciences Sociales – F.L.O. – Université d'Angers – UFR ESTHUA, Tourisme et Culture

Le Conseil d'administration réuni le 19 décembre 2019 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

La création du parcours « Arts du spectacle » est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

Fait à Angers, le 19 décembre 2019

*Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services*

Olivier HUISMAN

Signé

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché et mis en ligne le : 20 Décembre 2019

LICENCE mention SCIENCES SOCIALES - Parcours ARTS DU SPECTACLE

La Licence Sciences sociales parcours Arts du Spectacle s'adresse aux étudiants désireux de suivre une formation dans les domaines du spectacle vivant.

Cette licence parcours Arts du Spectacle est la seule en région Pays de la Loire.

Pauline Boivineau, enseignante en Arts du spectacle et responsable académique du Master spectacle vivant est la responsable académique et pédagogique de cette licence, ce qui permettrait d'articuler une possibilité de continuité et de complémentarité des deux formations et renforcerait le pôle artistique de la faculté des Humanités.

1. Présentation de la formation

Les enseignements comprennent des cours théoriques portant sur l'esthétique et l'histoire des arts du spectacle (théâtre, danse, arts du cirque, arts de la rue, performance, opéra et musique) ainsi que des ateliers de pratiques scéniques et des workshops avec des artistes en résidences, des compagnies professionnelles permettant de se familiariser avec les différents champs des arts du théâtre et de la danse mais également de s'ouvrir à la pratique performative et de s'engager dans des processus de création. La pratique adossée à la théorie permet aux étudiants d'aiguiser leur regard et d'approfondir leurs connaissances et s'ancre dans la dynamique du territoire en tissant des liens avec les nombreuses structures culturelles (Le Quai, Le CNDC, Le THV, La Paperie, La DRAC...). Des spécificités uniques se manifestent par une attention particulière accordée au jeune public et aux enjeux contemporains que sont le numérique, la création et la circulation des arts dans un contexte de mondialisation.

La théorie et la pratique des arts du spectacle s'articule avec une approche de l'environnement économique et social des arts du spectacle (Droit, économie, gestion, administration, production, diffusion, comptabilité...) indispensable à la compréhension de la réalité des arts du spectacle ainsi qu'à une future insertion professionnelle. Le montage de projet, les projets personnels et les stages inclus dans la formation durant les 3 années de licence guident les étudiants dans le sens d'une élaboration progressive de leur projet personnel et professionnel grâce à un accompagnement personnalisé et une équipe d'enseignants-chercheurs spécialistes des arts du spectacle et des professionnels du spectacle vivant.

La licence offre aux étudiants la possibilité d'approfondir un champ artistique ou d'élargir leur approche des arts par un large choix d'enseignements en mineure (UE3 et UE4), ce qui leur permet une immersion dans un domaine spécifique des Arts du spectacle adossé à une solide connaissance générale du champ des arts de spectacle. Les étudiants peuvent aussi bien poursuivre leurs études en Master que s'orienter vers les métiers du spectacle vivant ou approfondir leur pratique au sein d'une école spécialisée.

2. Objectifs de la formation du projet

L'objectif de la licence d'Arts du spectacle est de permettre à l'étudiant :

- d’acquérir une solide culture générale concernant les différents arts du spectacle vivant (théâtre, danse, arts de la rue, cirque, performance, musique...) en termes d’esthétiques, d’histoire et d’enjeux des disciplines, au sein d’un enseignement ouvert prenant appui sur une pratique exploratoire et réflexive
- d’acquérir une solide culture générale de l’environnement du spectacle vivant (politique, droit, économie, histoire, débats)
- d’acquérir des compétences techniques et des connaissances théoriques à travers des cours pratiques, des workshops avec des artistes, afin d’aborder de manière critique le domaine de la création artistique et de s’engager dans une pratique personnelle singulière
- de développer des compétences transversales basées sur le croisement des savoirs et la préparation à l’insertion professionnelle.

Une telle formation donne une solide connaissance théorique et pratique des arts et donne accès à de nombreux métiers, où culture générale, sensibilité, curiosité intellectuelle, capacité d’analyse et sens critique sont requis. Elle ouvre les portes du large champ des métiers du spectacle vivant et participe à une première immersion professionnelle grâce aux stages réalisés chaque année.

3. Métiers actuels et futurs ou poursuites d’études

Poursuite d’étude possible/

- Masters recherche en Arts du spectacle
- Masters professionnalisant en arts du spectacle, médiation culturelle, scénographie, culture et patrimoine, information et communication...
- Masters patrimoine et culture
- Écoles de danse, de théâtre, école pluridisciplinaire...

Débouchés :

- Conseiller et collaborateur auprès des metteurs en scène et des compagnies professionnelles dans l’élaboration et la mise en œuvre des projets de création
- Chargé de relations avec le public
- Responsables de projet ou de mission en ingénierie culturelle
- Chargé de développement culturel (en milieu urbain ou rural).
- Coordinateurs de programmation d’une structure ou d’un événement.
- Chargé de production
- Chargé de diffusion
- Communication, journalisme
- Animation artistique et culturelle
- Formation professionnelle artistique

4. Compétences visées

Compétences disciplinaires

Mobiliser une culture générale artistique et les principales méthodes pour étudier les arts du spectacle.

Identifier les principales pratiques passées et contemporaines : évolution des formes et des genres, architecture des lieux de spectacle, décors, mise en scène, répertoire, interprètes, publics et critiques.

Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les arts du spectacle (littérature, esthétique, philosophie de l’art, histoire de l’art, sociologie de l’art, anthropologie, psychanalyse...) pour définir des problématiques d’étude des créations.

Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la

dimension visuelle des spectacles.

Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.

Utiliser des méthodes de regard et d'écoute adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.

Disposer d'une expérience personnelle de création.

Organiser des ressources documentaires spécialisées, (sites, bases de données, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d'accès.

Se servir de la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les arts du spectacle.

Repérer l'organisation institutionnelle, administrative et associative des arts du spectacle en France et à l'étranger.

Compétences préprofessionnelles

Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.

Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.

Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.

Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.

Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.

Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.

Développer une argumentation avec esprit critique.

Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

5. Partenariat avec les milieux professionnels

De nombreux partenariats sont établis avec les structures culturelles et les milieux professionnels et le territoire angevin est particulièrement riche de structures culturelles à rayonnement local et national. Ces derniers ont d'ailleurs déjà été impulsés par le Master Spectacle vivant ou des mineures telles que les mineures Théâtre, Musiques actuelles et paysages sonores, Patrimoine(s) et Culture, Expériences plastiques et numériques, lettres, écriture créative et développement personnel, langues et cultures, communication événementielle et relations publiques.

Partenaires.

- Le Quai-CDN – Centre dramatique national - Angers
- Le CNDC – Centre national de danse contemporaine - Angers
- Le THV – Théâtre de l'Hôtel de ville - Saint-Barthélemy d'Anjou
- Le Théâtre du Champ de bataille - Angers
- Le CRR – Conservatoire à rayonnement régional – Angers
- La Paperie – Centre national des arts de la rue – Angers
- Le Théâtre Francine Vasse - Nantes
- La DRAC

Semaine d'intégration

Immersion dans les structures culturelles de la ville et au cœur du festival de rue des Accroche-cœurs avec rencontre avec les organisateurs et un badge d'accès au village des pros et des artistes

Intervenants enseignants-chercheurs spécialistes des différents arts, d'économie, de droit...

Intervenants professionnels en cours de théorie

Jenny Dodge, chargée de projet et de médiation, théâtre Le Quai
Olivier Schnoering, directeur de la communication et des publics de l'Odéon
Cyrille Planson, directeur du festival *Petits et grands*, journaliste à *La Scène*
Conseillers artistiques de la DRAC - Pays de la Loire
Eric Aubry, directeur de la Paperie

...

Sorties pédagogiques

Le Quai, le THV, Le Champ de Bataille, Théâtre Francine Vasse, l'Odéon : spectacles, rencontre avec artistes, médiateurs ou directeur des lieux
Festival des Accroche-cœurs - Angers
Festival Petits et Grands – Nantes
BIS – Biennales internationales du spectacle – Nantes
Autres projets en construction

6. Pratique artistique : cours et workshop chaque semestre

Thomas Jolly, directeur du Théâtre Le Quai-CDN à compter de janvier 2020 proposera des workshops avec ses comédiens.

Travail régulier en collaboration avec le théâtre le Quai et avec les artistes associés et/ou en résidence

Stanislas Sauphanor, professeur de théâtre au CRR – conservatoire à rayonnement régional proposera des cours de théâtre
Possibilité pour les étudiants de suivre des cours au conservatoire en auditeur libre

Yvann Alexandre, chorégraphe, directeur du Théâtre Francine Vasse à Nantes, organisateur de la Petite université de la danse.

Clément Olivier, danseur contemporain, diplômé du conservatoire national supérieur de Lyon

Philippe Leduc, scénographe

NB : les intervenants indiqués ci-dessus ont manifesté leur intérêt et confirmé leur désir d'enseigner dans la licence sous réserve de formalisation des projets